

2009/1725 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL SITUE 178, RUE GARIBALDI A LYON 3E AU PROFIT DE LA FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS DES MISSIONS EXTERIEURES (FNAME) (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 août 2009 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« La Fédération Nationale des Anciens des Missions Extérieures (FNAME) a pour but de permettre aux personnes qui ont effectué des Missions Extérieures et des Opérations Extérieures (OPEX) de se regrouper pour faire connaître leur mission et de venir en aide à leurs compagnons blessés en facilitant leur réinsertion notamment sur le plan de l'emploi ou du logement. Une grande partie des adhérents et bénéficiaires étant situés en région lyonnaise et en Rhône-Alpes, son siège est basé à Lyon depuis plus de 25 ans.

Cette Fédération Nationale contribue par ailleurs à des actions humanitaires, de paix et maintient les relations entre les compagnons actuellement déployés en mission pour leur assurer un soutien moral. La FNAME noue également des liens avec d'autres associations d'Anciens Combattants lyonnaises, nationales, internationales et établit des échanges entre l'armée professionnelle, l'armée de réserve et les associations patriotiques.

Afin de permettre à la FNAME de mener à bien les actions qu'elle conduit, la Ville de Lyon met à sa disposition un local d'une surface de 140 m² environ sur 2 niveaux, en rez-de-chaussée et sous sol, au 178, rue Garibaldi à Lyon 3^e. Ce local est classé en Etablissement Recevant du Public (ERP) de 5^e catégorie.

La Ville de Lyon est locataire de ce local depuis 1982 et le met à disposition de l'Association à titre gracieux par convention d'utilisation temporaire. La valeur locative correspondant à cette mise à disposition est estimée à 17 485 €.

La convention actuelle étant arrivée à échéance, je vous propose de renouveler la convention de mise à disposition de ce local du domaine privé dans les conditions prévues ci-dessus, avec une prise en charge des fluides par l'Association et ce, jusqu' au 31 décembre 2012 ».

Vu ladite convention ;

Vu l'avis émis par le Conseil du 3^e arrondissement ;

Oùï l'avis de sa Commission Immobilier – Bâtiments ;

DELIBERE

1. Le renouvellement jusqu'au 31 décembre 2012 de la convention de mise à disposition à titre gratuit du local situé 178, rue Garibaldi à Lyon 3^e, au profit de la Fédération Nationale des Anciens des Missions Extérieures (FNAME), est approuvé.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. VALLAUD BELKACEM